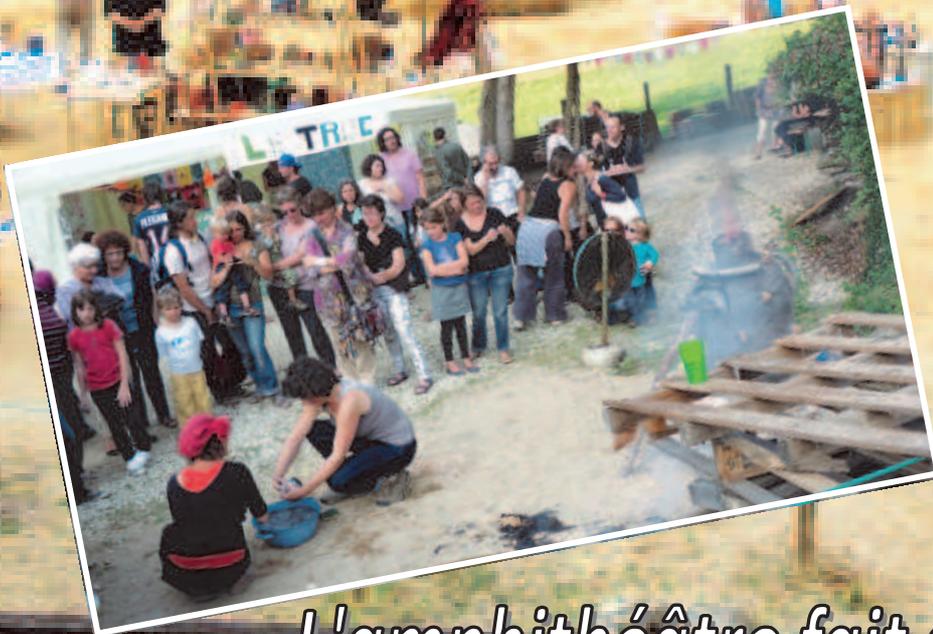


GENNES infos



L'amphithéâtre fait son festival

Un peu d'Histoire	En images		Communiqués	Communiqués	Echos du Conseil
Page 3	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
Les ponts	Les Feufoilies La Genn'iale	- Tralalire et lire à l'air - Nouveautés à la bibliothèque	- le Pack 15/30 - Bientôt 16 ans le recensement - La Carsat - Soutien aux aidants familiaux	Relais emploi	- Séance du 19 septembre - Séance du 24 octobre

En encart

- Le SMITOM communique
- Activités sur le terrain
- Pompe à chaleur et réseau électrique

novembre

Vendredi 18	Réunion publique du PLU 19h salle des loisirs
Dimanche 20	Repas des Anciens
Lundi 21	Conseil municipal
Mardi 22	CINEMA « la guerre des boutons »
Vendredi 25	Dons du sang

décembre

Samedi 3	TELETHON
Mardi 6	CINEMA « Bienvenue à bord »
Samedi 10	Arbre de Noël de l'Amicale Laïque
Samedi 17	Concours de belote de la Concorde
Lundi 19	Conseil municipal
Mardi 20	CINEMA « Tintin et le secret de la Licorne »

janvier

En janvier et février	« Nos jeunes ont du talent », exposition à la bibliothèque
Mardi 3	CINEMA
Samedi 7	Concours de belote des Copains d'abord
Vendredi 13	Vœux du maire
Lundi 30	Conseil municipal



Mardi 22 novembre
20h30



Mardi 6 décembre
20h30



Mardi 20 décembre
20h30



Collecte des ferrailles
Le 4ème samedi du mois
(9h-12h et 14h30-17h)

novembre

décembre

L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
28	29	30					26	27	28	29	30	31	

Exposition à la bibliothèque
« Nos jeunes ont du talent »

Nicolas Boisbouvier, ancien élève de l'école primaire puis du Collège de Gennes, est sorti diplômé de l'école Pivaut de Nantes. Ce tout jeune illustrateur graphiste expose, **en janvier et février**, quelques étapes de son travail d'école ainsi que ses dernières créations.



Que se cache-t-il
derrière les noms des
rues et villages de Gennes ?

Les ponts: suite

Cependant le nouvel ouvrage devait par la suite connaître bien des problèmes. Le 10 juin 1844, vers 9 heures, à leur passage, quatre charrettes attelées de deux bœufs et chargées de moellons sur le pont des Rosiers provoquent l'abaissement du tablier de 2 m environ, le renversement des fléaux et le déséquilibre de 3 colonnes. Louis Breton, adjoint au maire des Rosiers recueille les témoignages des acteurs de ce drame et établit un procès-verbal destiné au Préfet. Le sieur Blondeau Louis, âgé de 17 ans, cultivateur à Longué et conducteur de la première charrette raconte "qu'il a ressenti une forte secousse et a aperçu au même instant les colonnes qui se brisaient et le pont se pencher du côté aval, qu'alors il détela ses bœufs afin de se sauver plus promptement mais qu'ayant aperçu son domestique tombé sous la charrette qu'il conduisait et qui était comme la sienne chargée de moellons tendres il ne put le secourir et s'enfuit avec ses bœufs le plus promptement qu'il fut possible..." Il faut fermer le pont pour les travaux de réparation et rétablir le service du bac. Le 30 juillet 1876, de nouveau l'ouvrage subit une avarie : cette fois, c'est un incendie qui détruit en partie le tablier (en bois) du pont du côté de Gennes. Là encore interruption du trafic et rétablissement du bac.

En 1842, un péage est institué au profit des concessionnaires Joseph Chaley et Théodore Bordillon, constructeurs du pont. Il prend fin le 5 mai 1881 : la commune demande alors d'être déchargée de l'entretien du pont. Celui-ci est alors remis au département.

Suite à la construction de ces ponts, le maire de Varennes-sur-Loire, propose la réunion du canton Nord-ouest de Saumur (communes des Rosiers, de Saint-Clément et de Saint-Martin) à celui de Gennes. Le Conseil général reconnaît que cette proposition mérite d'être débattue et invite le préfet à consulter les communes concernées.

Dans sa séance du 28 octobre 1842, le CM de Gennes repoussa cette proposition pour plusieurs raisons :

1/ L'auteur à l'origine du projet est "étranger à la localité qu'il ne paraît nullement connaître..."

2/ Le conseil remarque que les communes de Saint-Clément et surtout celle de Saint-Martin sont davantage tournées vers Saumur, mais surtout, ajoute-t-il, "on oublie que lors des ruptures et autres réparations auxquelles un pont suspendu est accidentellement sujet, toute communication des communes avec le chef-lieu de canton sera impossible surtout lors des glaces dont la Loire se trouve

couverte chaque année et souvent même plusieurs fois dans le même hiver. "

3/ "Qu'un autre motif [...] s'oppose à la réunion proposée, c'est le défaut d'identité dans le langage, les mœurs, les habitudes, les professions et même le mode de culture des terres des habitants des deux rives de la Loire..."

4/ "Que si à chaque fois que l'on établit un pont, un canal, un chemin de fer et toute autre voie de communication, on devait attaquer la circonscription des départements, des arrondissements, des cantons et même des communes, la société se trouverait dans un état de mobilité perpétuelle nuisible aux intérêts du plus grand nombre. "

5/ Enfin le dernier argument avancé concerne les fonctions de juge de paix. L'adjonction de nouvelles communes apporterait une surcharge de travail et donc un retard dans le règlement des affaires judiciaires.

En conclusion, "le conseil a été unanimement d'avis de s'opposer de tous ses moyens à la réunion proposée parce qu'elle est inopportune et de nature à froisser les intérêts de tous ; en conséquence qu'il ne doit rien être changé de l'état de choses actuel". (Extrait de la réunion du CM de Gennes du 28 octobre 1842).

En 1930, l'éclairage des ponts fut envisagé. Le coût devait être supporté par moitié par les communes des Rosiers et de Gennes. Dans sa séance du 6 septembre 1930, le CM jugea que le devis présenté par la Société d'éclairage électrique qui s'élevait à la somme de 2 400 F. était trop cher. Le projet ne vit pas le jour. Il fallut attendre plus de 50 ans pour voir les ponts sortir de l'ombre.



Le pont de Gennes-les Rosiers au début du XXème siècle

- Les deuxièmes ponts (1932-1940).

Devant l'intensité croissante du trafic il a fallu en 1909 remplacer le tablier de bois d'origine par des poutrelles métalliques. Les progrès dans le domaine des Travaux publics et la nécessité d'une plus grande sécurité entraînent à envisager dès 1927 un renforcement et une modernisation de l'ouvrage. Pendant la période 1928-1931, on réalise les travaux suivants : un tablier en ciment armé, puis bitumé est posé, les pylônes sont renforcés et unis par une armature métallique.

A suivre...



Ce qui s'est passé depuis le dernier Gennes-Infos

24 et 25 septembre

Les FEUFOLIES : QUAND L'AMPHITHEATRE FAIT SON FESTIVAL !



Pari gagné pour les organisateurs de la première édition de ce Festival des arts du Feu et de la céramique avec l'équipe des bénévoles autour des céramistes Gennois, initiateurs du projet.



Des échanges culturels autour de la yourte de l'association « En terre mongole ».

Des ateliers d'initiation pour petits et grands, un concert de Zenzilé en nocturne avec plus de 450 spectateurs et par-dessus tout une superbe météo qui a contribué au succès de ce week end de fin d'été.

Une exposition soignée et riche de nombreuses œuvres de quelques vingt potiers et céramistes sur le sable de l'arène.



Résultats : plus de 1500 visiteurs en deux jours. Rendez-vous pour la prochaine édition de septembre 2013.

397 marcheurs et 757 vététistes pour cette 4ème édition de La Genn'iale

Les marcheurs et vététistes ont pu découvrir de nouveaux parcours avec des passages inédits comme les domaines privés des "Lochereaux" à Louerre et du "Marchais Bouchet" à Gennes.



Gennes-aventures remercie les propriétaires de ces domaines, les partenaires, les 60 bénévoles qui ont permis la réalisation de cette magnifique journée ainsi que les élus qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

D'autres idées germent déjà dans nos têtes pour notre 5ème édition le 26 Août 2012, entre autres un raid VTT de 80Km qui donnera lieu à une préinscription obligatoire.



Ce qui s'est passé depuis le dernier Gennes-Infos

Tralalire et lire à l'air : un franc succès



Cet été encore, à l'initiative des Amis des livres, les trois soirées de lecture ont attiré un public fidèle et attentif, et ce n'est pas le mauvais temps qui a réussi à décourager les bonnes volontés!



A l'ombre du clocher de St Eusèbe, auditeurs et lecteurs ont eu un grand plaisir à se retrouver ...



Au programme de cet été 2011: Voyages, le jeudi 21 juillet; Soyons fous, le jeudi 18 août et Humeurs, le jeudi 8 septembre ...



Des textes, des chansons, choisis avec soin pour émouvoir et divertir. Le public conquis en redemande et certains auditeurs participent même au choix des lectures proposées ...

La soirée se termine toujours par un petit quelque chose à manger et à boire ...



Alors, si vous aimez la lecture, ne ratez pas cet hiver *Tralalire et Lire au chaud*, au Château de La Roche. Renseignements à la bibliothèque municipale et à la maison de la presse.

Des collégiens allemands en visite à Gennes



Des élèves du collège allemand Realschule de la ville de Mechernich (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) ont rendu visite à leurs homologues de Gennes. Durant le séjour, les élèves allemands ont découvert la vie quotidienne d'un collégien français. Ils ont notamment assisté à des cours. Pour favoriser la communication entre élèves français et allemands, une rencontre sportive, une sortie à la mer ainsi qu'un quiz franco-allemand ont été organisés. Côté touristique, les élèves ont découvert l'Amphithéâtre de Gennes, la ville d'Angers et la Cave aux sculptures à Dénézé-sous-Doué. De plus, ils ont été accueillis très chaleureusement à la mairie afin de prendre conscience de la dimension politique et historique de l'amitié franco-allemande.



Les Amis des Livres vous informent

Quelques titres parmi les nouveaux livres à dévorer sans modération !

Romans adultes:

Dans les forêts de Sibérie de Sylvain Tesson
Les souvenirs de Foenkinos
Rien ne s'oppose à la nuit de Delphine de Vigan
Des vies d'oiseaux de Véronique Ovaldé
Du domaine des murmures de Carole Martinez
Sunset Park de Paul Auster
Désolations de David Vann
La reine des lectrices de Alan Bennett
Le tigre blanc de Aravind Adiga
La guerre des boutons de Louis Pergaud
Les passagers de Christophe Grangé
Le dîner de Herman Koch
Les chaussures italiennes de Henning Mankell
Ciel cruel de Herbjørg Wassmo

Romans du terroir:

Le clos des Monts-Luisants de Jean-François Bazin
L'enfant des labours de Jean-Luc Mousselet
Le Gantier de Jourgnac de Sylvie Anne
Les héros perdus de Gabrielle de Hélène Legrais
Le mas des Tilleuls de Françoise Bourdon
L'olivier du diable de Jean-Michel Thibault
Rue de la Côte-Chaude de Philippe Lemaire
Soleil d'octobre de Jean-Paul Malaval
Sous l'ombre des pommiers de Yves Jacob
Tempête sur le Mexique de Michel Peyramaure





Pour améliorer les conditions de vie et l'insertion des jeunes ligériens dans la société et dans le monde du travail et pour réduire les inégalités d'accès au logement, à la santé, au transport, à la culture et au sport, la Région crée le Pack 15-30, qui propose :

• **Le Pass complémentaire santé** avec une aide régionale allant jusqu'à 100 € pour souscrire votre premier contrat de complémentaire santé.

• **Le Pass transport**, pour 20 €, une réduction de 50% pour tous vos voyages sur le réseau de transport régional avec les cartes Tiva et Fifti.

• **Le Pass logement** la Région vous permet d'accéder plus facilement à un logement en se portant caution en cas de loyers impayés, si vous ne pouvez pas bénéficier des dispositifs de caution existants.

Le Pass culture sport des entrées gratuites et des réductions dans les domaines de la culture et du sport.

Pour plus d'infos:

<http://jeunesse.paysdelaloire.fr/pack15-30.html>

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement



Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. A cette occasion, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales et enregistré pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

La CARSAT communique

Depuis le 1er juillet 2010, votre Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) est devenue la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Ce changement de nom ne modifie pas nos missions :

- **Préparer et payer la retraite des salariés,**
- **Accompagner les assurés** fragilisés par la maladie, le handicap ou l'accident,
- **Prévenir les risques professionnels,**
- **Assurer la sécurité** et la santé au travail.

Nous rappelons aux futurs retraités, qu'avant tout déplacement, il faut appeler le 3960, numéro de téléphone unique sur toute la région Pays de la Loire (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Pour appeler depuis l'étranger, d'une box ou d'un téléphone mobile, composez le 09 71 10 39 60.

Retrouvez notre offre de service sur internet :

carsat-pl.fr et assuranceretraite.fr

Soutien aux aidants familiaux « Aider sans s'épuiser »



Animé par Florence Roy,
psychologue



Où ?

Café à l'Orée du Bois, 5 rue Aubance - Louerre
Un temps d'échange pour :

- **Exprimer ses difficultés**
- **Partager son expérience**
- **Trouver des réponses et se soutenir mutuellement**

Pour qui ?

Les aidants familiaux : « *est aidant familial toute personne qui apporte à un parent ou conjoint une aide importante au quotidien* »

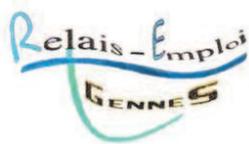
Quand ?

Une fois par mois le vendredi de 14h30 à 16h

Pour toutes informations complémentaires, contacter Florence Roy au 06 82 64 64 29



Communiqués



L'association Relais Emploi a une mission d'insertion professionnelle.

Château de la Roche
02 41 38 06 13
tous les matins de 9 heures à 12 heures.
relais.emploi.gennes@wanadoo.fr

Pour les demandeurs d'emploi

- aide technique à la recherche d'emploi ou de formation: rédaction de CV, lettre de motivation, consultation des offres d'emploi, télé candidature.
- accompagnement socioprofessionnel.
- accompagnement individualisé dès 16-25 ans par une salariée de la Mission Locale le mardi matin et le jeudi matin, sur rendez-vous.
- missions de travail permettant d'élaborer un projet professionnel: services à la personne, ménage, garde

d'enfants de plus de 3 ans, jardinage, bricolage, manutention, travaux agricoles et saisonniers ...

- inscription au chantier d'insertion AIED sous certaines conditions. Proposition de diverses activités: collecte de papiers sur 52 communes, ménage dans les parties communes des HLM, entretien d'espaces verts et d'espaces naturels.
- Animations collectives, dans le cadre de la Maison de l'Emploi: informations sur les jobs d'été, CESU, théâtre forum sur les problèmes liés à l'alcool (thèmes 2011).

Pour les donneurs d'ordre, particuliers, entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, collectivités, associations:

La Mise à Disposition est une démarche solidaire, qui favorise l'insertion professionnelle. L'association peut répondre à un besoin de salarié à temps plein, à temps partiel ou à temps partagé entre plusieurs employeurs sur un simple appel téléphonique

Fin septembre, ont été effectuées:

- 12408 heures sur le canton de Gennes
- 15861 heures sur le canton de Doué.

Environ 150 donneurs d'ordre et 50 demandeurs d'emploi sur les 2 cantons



Où en est-on à l'étang de Joreau ?

Après les différentes études menées directement par le PNR ou à son initiative, des travaux ont été réalisés en Septembre dernier. Ils visent à une stricte conservation de la biodiversité constatée sur le site. Les rhododendrons (dont l'espèce présente sur le site est identifiée comme invasive) ont été coupés pour freiner leur développement.

Dans la partie sud-est de la forêt, une mare dite «mare de report» a été recreusée et élargie. Coût : 99 63,52€ TTC subventionné à 80 % par la région des Pays de la Loire.



Des saules et des touradons ont été arrachés dans la partie sud-est avec recalibrage de cette partie de l'étang.

L'ONF, qui gère la forêt a prévu d'effectuer cet automne des travaux d'éclaircie dans les plantations de pins afin de favoriser le développement de beaux et forts sujets. Des rangs seront supprimés et sur les rangs conservés, des arbres seront coupés. Le bois sera vendu. **Par ailleurs, des coupes dans les feuillus seront attribuées aux habitants souhaitant faire cet hiver du bois de chauffage(pour cela s'inscrire en mairie).** L'ONF a aussi identifié les parcelles d'exploitation par la pose de petites plaquettes vertes avec des numéros blancs..

Le classement d'une partie de la forêt en **RNR (réserve naturelle régionale)** va nécessiter un diagnostic qui va être réalisé prochainement par le PNR avec le soutien d'un comité de pilotage regroupant de nombreux partenaires. Ce diagnostic pourra faire apparaître la nécessité d'engager une nouvelle tranche de travaux.

Le chemin d'accès à l'étang a été refait il y a quelques mois tout en lui gardant un aspect naturel.



Malheureusement le revêtement se dégrade en raison principalement des excès de vitesse des usagers...

Peut-on espérer voir le respect des 30 km/h ?

A cela s'ajoutent des incivilités qui peuvent avoir des conséquences dramatiques : des «touristes» se permettent d'allumer des feux ouverts, d'autres stationnent en dehors du parking jusque devant les entrées des allées forestières au risque d'empêcher l'entrée des véhicules de secours ou de lutte contre les incendies.

Chacun doit veiller à la conservation de ce site si apprécié...



Réunion du 19 Septembre 2011:**Groupe scolaire :**

L'avant projet détaillé présenté demande à être revu. Son approbation est repoussée à la séance d'Octobre. Il en est de même pour la réalisation d'un emprunt.

Location d'une cellule commerciale :

En prévision du départ des Ambulances Palluet vers les Rosiers sur Loire, la société Cycle-Obsession.com, actuellement dans la zone des Sabotiers, est intéressée pour reprendre le local situé dans la zone d'activités, Route de Saumur. A l'unanimité le Conseil approuve les termes du bail précisant les conditions de location de cette cellule commerciale et notamment la répercussion sur le montant du loyer, des dépenses engagées par la commune pour réaliser quelques travaux d'amélioration.

Poste d'ATSEM à l'école Jules Verne :

Suite à une demande de la directrice, le temps de travail de l'ATSEM nouvellement recrutée sera porté à 18,5/35^{ème}, ce qui correspond à 21 heures de travail hebdomadaires pendant le temps scolaire.

Collège P. Eluard :

Compte tenu de l'augmentation des effectifs au collège, la commune est invitée à désigner un second représentant de la commune au Conseil d'Administration. Désormais, les délégués titulaires seront Jacques DOIDIC et Francine FERRERO avec pour suppléants respectifs Nicole MOISY et Jean Yves FULNEAU.

Autres points abordés : Annulation de réservation de la Salle des Loisirs – Décision modificative du budget communal – Renonciation à droit de préemption - ...

Réunion du 24 Octobre 2011 :**Groupe scolaire :**

Avant-projet détaillé : L'avant projet détaillé (APD) n° 3 présenté au conseil, pour un groupe scolaire comportant 8 classes dont une CLIS, tient compte des dernières modifications demandées à l'architecte avec notamment le recul du muret séparant le parking du groupe scolaire de la rue du Pressoir aux Moines. Le coût du projet est estimé à 3 445 600 € HT hors coût du terrain, des options,

des honoraires de la Maîtrise d'œuvre et frais d'étude. A l'unanimité, le Conseil municipal approuve cet APD.

Emprunt : Pour financer cet investissement, un emprunt est nécessaire. Trois établissements bancaires ont été consultés. Après étude des différentes offres, le conseil municipal décide de contracter deux emprunts : l'un d'un montant de 750 000€ auprès du Crédit Agricole sur une durée de 15 ans au taux fixe de 5,74%. L'autre d'un montant de 750 000€ auprès de la Banque de Financement et de Trésorerie (filiale du CA) à un taux révisable indexé sur l'Euribor avec possibilité de remboursement du capital à tout moment.

Lancement de la consultation des entreprises : La consultation des entreprises se déroulera dans le cadre d'une procédure adaptée au cours des mois de novembre et décembre avec ouverture des plis avant Noël.

Réforme de la fiscalité de l'urbanisme :

Depuis 2007, la taxe locale d'équipement a été instituée sur la commune. Plusieurs taxes et participations dont cette TLE vont disparaître à compter du 1^{er} Mars 2012 pour être remplacées par la TA (taxe d'aménagement) et la taxe pour sous densité. Le taux de cette TA peut librement varier de 1 à 5%.

Après étude comparative du rendement de la TLE et de la TA, le Conseil Municipal décide de fixer le taux de la future TA à 2% afin de se rapprocher des valeurs perçues avec la TLE. Il décide en outre d'appliquer certaines exonérations facultatives.

ZAC du Clos Baujon :

Le Conseil Municipal approuve le bilan d'activités du quartier du Clos Baujon établi par la SODEMEL. Les travaux de finition de la 2^{ème} tranche sont en cours. Les travaux de viabilisation de la 3^{ème} tranche ont débuté et la commercialisation va suivre. Pour cette nouvelle tranche de 24 lots (de 525m² de moyenne), le prix des parcelles est fixé au lot sur la base moyenne de 62€ le m².

Autres points abordés : Lancement de la procédure de modification du POS pour abandon de l'emplacement réservé n° 5 situé Rue de la Croix de Mission– Décision modificative du budget – Admissions en non-valeur- Renonciation à droit de préemption.

N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance, sous huitaine.

Le nouveau bureau de l'Amicale laïque

La présidence est repris par Mme Delphine MARTIN Elle est épaulée par M Eric BATTENHAEUSER en tant que vice-président.

Les 2 secrétaires sont Mme Laurence TOUZARD et Mme CARRETERO.

Mme Sophie BOURTACHE est responsable de la trésorerie. A ses côtés M MOREAU.

Marché de Noël de l'Amicale laïque

Le 9 décembre, venez découvrir la magie de Noël lors du marché nocturne organisé par l'amicale laïque de l'école publique de Gennes.



Restauration sur place, animation, nombreux exposants... Nous vous accueillerons chaleureusement à partir de 16h30, place du 8 mai 1945.



Nos amis les chiens demeurent nos amis sauf lorsque leurs propriétaires peu scrupuleux les laissent vagabonder dans les rues avec les risques d'accidents que cela entraîne mais surtout de par les déjections qui parsèment nos trottoirs (ou crottoirs ?).

Alors de grâce, un peu de civisme et de respect d'autrui !

Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'évènements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à gennes-infos@ville-gennes.fr et ce avant le 1er janvier

Collecte des déchets, le service évolue !



Suite à une étude menée en 2009 et 2010 pour optimiser techniquement et financièrement le service de collecte des déchets ménagers, le SMITOM du Sud Saumurois, en lien avec les communautés de communes, a décidé de procéder à quelques évolutions dans l'organisation des collectes.



Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2012 :

Les emballages recyclables seront collectés tous les quinze jours dans des bacs jaunes

Fin 2011, distribution des bacs jaunes !

Les bacs jaunes destinés à la collecte des emballages recyclables seront distribués **gratuitement** entre octobre et décembre 2011, par la société Brangeon Environnement, mandatée par le SMITOM.

Les agents de distribution, identifiables (lettre d'accréditation et vêtements haute visibilité), interviendront de 10h à 19h en semaine et de 10h à 18h le samedi, **réservez leur un bon accueil**. En cas d'absence, un **avis de passage** sera déposé dans la boîte aux lettres. Le premier avis de passage mentionnera le moment où un nouveau démarrage sera effectué. En cas d'absence au deuxième passage, il sera nécessaire de contacter le **numéro vert** pour prendre rendez-vous avec l'équipe de distribution.

Lors de la distribution, le questionnaire (pour les coordonnées et la réduction des déchets) permettra d'adapter le volume du bac à la composition du foyer (140 L pour les foyers de 1 à 3 personnes ; 240 litres pour les foyers de 4 à 6 personnes ; 360 litres pour les foyers de 7 personnes et plus). Selon son souhait, chaque habitant aura la possibilité de **conserver ses caissettes** ou de les confier à l'équipe de distribution pour être recyclées.

Numéro Vert dédié à la distribution des bacs : 0820 020 001

Le verre sera collecté en **apport volontaire**, dans des conteneurs répartis sur le territoire. Lors de déplacements quotidiens (en allant au supermarché ...), chacun pourra ainsi déposer ses emballages en verre, sans attendre la collecte. Le verre peut aussi être déposé en déchèterie !

Les conteneurs seront installés entre octobre et décembre 2011, mais ne seront collectés qu'à partir de janvier 2012. Il est donc préférable de continuer à utiliser le service de collecte en porte à porte jusqu'à la fin 2011.

Les papiers seront collectés **une fois par mois**, à compter du 1^{er} janvier 2012, au lieu d'une fois toutes les 4 semaines. La fréquence de collecte sera présentée de la sorte : 1^{er} lundi du mois (*exemple*).

Les ordures ménagères seront toujours collectées **chaque semaine**, en sac ou dans un contenant homologué.

Pompe à chaleur et réseau électrique, vers une cohabitation réussie.

Après l'installation d'une pompe à chaleur dans une habitation, des difficultés liées à l'alimentation électrique peuvent apparaître : clignotement des ampoules, arrêt de certains équipements (TV, ordinateur), etc.

En zone urbaine, la qualité de la tension est rarement une gêne à l'installation d'une pompe à chaleur.

En revanche, en milieu rural, l'installation d'une PAC nécessite systématiquement une vérification de la longueur de réseau qui alimente l'habitation.

Les questions à se poser avant de s'équiper :

1)- L'installation intérieure de l'habitation permet-elle d'intégrer la pompe à chaleur en conformité avec les normes en



vigueur

2)- Quelle est la distance entre la maison et le transformateur de distribution publique d'électricité afin d'éviter les chutes de tension ?

- Si le réseau est d'une longueur inférieure à 300 mètres : une estimation du risque de chute de tension est toujours nécessaire afin d'éviter les mauvaises surprises.

- Si le réseau est d'une longueur supérieure à 300 mètres : la mise en service de l'installation n'est pas possible immédiatement car elle nécessite un renforcement (prévoir jusqu'à 7 mois de délai)

Sans respect de ces précautions, les clients peuvent être confrontés à des pannes à répétition.

ERDF 0 810 189 294

www.erdfdistribution.fr



Activités sur le terrain

Activités sur le terrain



Longtemps oubliée, maintenant à l'honneur !

Sortie du fin fond des garages de la mairie, cette petite statue en fonte restaurée bénévolement par Jean-François Caraes, sculpteur aux Rosiers, accueille désormais les visiteurs à l'entrée du parc de l'hôtel de ville



L'hiver approche, même dans la serre !

Les employés aux espaces verts ont entamé la réalisation de 2800 boutures réparties en 30 variétés et rempotage pour hivernage de 2500 pots.



La commune vient de faire procéder à la déshydratation de 400 m3 de boues à la station d'épuration pour un coût de 23 600 € TTC, opération rendue obligatoire en regard de la législation en vigueur.

En effet le taux de cuivre de nos boues dépassant la valeur de 1000 mg/kg de matières sèches les rendait impropres à l'épandage sur les terres agricoles.



Remodelage des abords du château de la Roche

alimentation en eau, éclairage, canalisations, espaces verts...



Clos Baujon II

Travaux de voirie définitive et mise en place de l'éclairage public sont au programme de cette fin d'année.



Le gaz arrive !

Ci-contre le tracé des canalisations gaz en cours d'enfouissement

Pendant les travaux votre raccordement est offert pour toute souscription à un abonnement.

Vous pouvez encore opter pour être raccordé si votre habitation se trouve à proximité du tracé.

Prenez contact au

06 31 56 48 15

Clos Baujon III

Début des travaux d'aménagement de cette nouvelle tranche de lotissement qui comprendra 24 lots.

